



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 mars 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2004

**POLE DU SPORT : Déclaration d'appel d'offres infructueux et  
relance de la consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

-

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2004**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 10 octobre 2004, le Conseil municipal a approuvé le lancement de la consultation d'appel d'offres pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de Pôle du Sport.

Après réception des offres le 2 février dernier et analyse des prestations envoyées par deux candidats, il s'avère que leurs propositions respectives ne répondent pas aux attentes de la maîtrise d'ouvrage. En effet, pour l'un d'entre eux, il y a une sous évaluation des missions et une méthodologie peu adaptée ; et pour le second, la hiérarchisation des priorités a été mal perçue du fait d'éléments d'assistance surévalués au regard des besoins de la maîtrise d'ouvrage. De plus, ce dernier a proposé une offre bien supérieure à l'estimatif de la mission (3 fois plus élevée).

En conséquence, la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 mars 2004 a décidé de déclarer infructueuse cette consultation.

Toutefois, parce qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage s'avère toujours une réponse intéressante par l'apport d'expériences externes sur ce type d'opérations et afin de mieux préciser la commande, il a été décidé de modifier le cahier des charges et de lancer une nouvelle consultation pour la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage sur la base d'un nouveau DCE. En effet, les premières phases correspondant au suivi des études et des procédures sont aujourd'hui moins indispensables puisqu'elles sont depuis lancées et suivies en interne ; à l'inverse, les phases de conseil juridique et de recherche de partenariats méritent d'être approfondies.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE),
- autoriser M. Le Maire à lancer l'appel d'offre pour la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage
- autoriser M. Le Maire à signer le marché à intervenir
- imputer la dépense correspondante sur le chapitre 4300 3001, Fonction 400-2031

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	29
Contre :	1
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**